

Oui aux drapeaux du Maghreb sur l'église d'Albi mais non à la banderole "732" sur la mosquée de Poitiers ?

écrit par Diogene le païen | 11 février 2020



Église de Rayssac à Albi. Lorsque Génération Identitaire avait occupé le chantier de la mosquée de [#Poitiers](#), nous avons été condamné en première instance à 40 000 euros d'amende. A votre avis, quelle va être la sanction pour ces racailles ? pic.twitter.com/U9BwKANSWB

– Clément Martin (@_ClMartin) [February 10, 2020](#)

Encore un épisode de la série ininterrompue depuis plusieurs décennies en France...

Cette « série » chérie s'appelle : « *ne nous gênons surtout pas avec ces chiens de souchiens...* »

Et, pendant ce temps -là, la « justice » tape sur les

patriotes !!!

Braves gens : dormez et consommez !

Albi : les drapeaux du Maghreb déployés sur le fronton d'une église, le curé porte plainte

Plusieurs individus sont montés sur le toit de l'église albigeoise pour y accrocher les étendards algérien, tunisien et marocain. Un signe de défiance et de provocation qui a vivement fait réagir.

C'est une bien mauvaise surprise à laquelle le père Paul de Cassagnac a eu droit. Le curé de la paroisse d'Albi a annoncé avoir déposé plainte après avoir été alerté des agissements nuisibles de quelques individus à l'encontre de l'église catholique Saint-Jean-Baptiste, située dans le quartier de Rayssac. De jeunes « racailles » ont trouvé de bon goût d'accrocher, sur le fronton du bâtiment religieux, les drapeaux des pays maghrébins, à savoir l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.

Une scène « exécration »

Sur une photo diffusée sur Twitter, on observe un attroupement de jeunes sur le parvis de l'église, tandis que trois d'entre eux, sur le toit, sont affairés à accrocher les étendards. Alertées par un habitant, les forces de police se sont rendues sur place, mais la dizaine d'individus s'est rapidement dispersée, reprenant les drapeaux avec eux. Le curé de la paroisse a donc déposé plainte, exprimant [sur le site du diocèse](#) son soutien à « ceux qui ont été heurtés par cette scène exécration, en particulier les habitants du quartier ».

Valeurs actuelles

Note de Christine Tasin

Evidemment, ce "fait-divers" n'a pas fait la une des medias subventionnés, même si plusieurs titres de la presse écrite ont rapporté le fait, alors que, lorsque les jeunes Identitaires étaient montés sur le toit de la mosquée de Poitiers en construction... et avaient été condamnés pour cela à un an de prison avec sursis, énorme amende, inéligibilité et tout le tra-la-la...

.

Les articles parus donnent l'information mais se gardent bien de toute condamnation, de tout jugement, de toute hypothèse, restant dans le factuel uniquement.

Le curé est choqué, on le comprend, et soupçonne les jeunes qui ont fait cela d'avoir été manipulés

□«Ce sont des 14-15 ans, donc il y a beaucoup de bêtise, mais cela ne veut pas dire pour autant que ces jeunes ne soient pas quelque part téléguidés. Parce que pour faire ça, il y a un peu de bêtise d'adolescent, mais il y aussi, je pense, un acte de malveillance, de provocation indéniablement. C'est inadmissible, c'est exécrable», a indiqué le curé.

<https://fr.sputniknews.com/france/202002101043040016-drapeaux-magrebins-sur-le-toit-dune-eglise-le-cure-qualifie-la-provocation-de-teleguidee/>

.

Téléguidés, des ados de 15 ans qui mettent des drapeaux de

leurs pays d'origine, tous musulmans, sur une église chrétienne ? S'ils le sont, c'est forcément par des salafistes, un imam ou autres musulmans pratiquants qu'ils fréquentent dans des mosquées... Où on leur apprend la volonté de Mahomet-Allah de soumettre les "associateurs" (chrétiens) avant de les contraindre à la conversion ou avant de les tuer.

Alors que, depuis plus d'un an, il y a chaque jour au moins une église vandalisée ou incendiée en France, ces jeunes musulmans ne se rendraient pas compte de leurs actes ? Je ne le crois pas une seconde.

On attend avec impatience les résultats de l'enquête... On voit suffisamment les traits des poseurs de drapeau pour qu'ils soient identifiés, interpellés... Nul doute que l'excuse de la minorité permettra à la justice française de ne pas rendre de jugement sur ce fait, encourageant ainsi tous les musulmans qui seraient tentés de mettre leur marque sur nos églises, avant qu'ils ne le fassent sur nos hôtels particuliers, nos Ministères et l'Elysée. Ça les démange...

Par contre, nos jeunes Identitaires, mineurs ou pas, pas question de les épargner.

.

Il faudrait écrire à ce curé pour lui expliquer ce qu'est le djihad. Mettre des drapeaux étrangers sur une église française, c'est un acte de conquête, de domination ; c'est dire clairement que cette église doit devenir une mosquée, va devenir une mosquée quand la conquête sera achevée.

.

Ecrire courtoisement, en exposant juste les faits, sans être péjoratifs ni agressifs.

Père Paul de Castagnac

Archevêché d'Albi

16 rue de la République 81012 Albi Cedex 9

Tel : 05 63 48 18 20

accueil@albi.catholique.fr

i

.